

# Gestionnaire technique d'établissements de santé



La complexité des établissements de santé et des règlements sanitaires et techniques associés implique pour le gestionnaire d'établissement de santé des connaissances précises afin d'en garantir leur maintenance et leur pérennité.

**Durée :** 10 jours

**Dates :**

du 26 juin au  
24 novembre 2017

**Prix\* :** 5 650 €

**Lieu :** Paris

**Objectifs opérationnels :** Mettre en place une stratégie adaptée aux besoins et moyens pour gérer son patrimoine immobilier.

**Objectifs pédagogiques :** Connaître les pathologies et besoins de maintenance du bâtiment de santé.

**Méthodologie :** Cours théoriques, études critiques de cas, retours d'expérience.

**Personnes concernées :** Directions des services généraux, direction de l'immobilier d'établissement de santé

**Pré-requis :** Aucune expérience ou connaissance préalable requise.

**Modalités d'évaluation :** Tests d'évaluation à la fin de chaque module et soutenance devant jury. Certificat ESTP Paris « Gestionnaire technique d'établissements de santé » remis en cas de succès à l'ensemble des évaluations.

**Profils intervenants :** Directeurs de la maintenance et travaux AP-HP, BIM Managers, experts construction.

**Contact :**  
François Bresle  
01 75 77 86 08  
informationsfc.ms@estp-paris.eu

## Modules du parcours

### Assurer la maintenance des bâtiments de santé (G230) – durée 2 jours

- Mettre en place une stratégie de maintenance adaptée aux différents types de bâtiments de santé  
« détail du programme » page 187

### Pathologie du bâtiment : les principaux désordres (D250) – durée 4 jours

- Effectuer un diagnostic des désordres
- Prescrire ou choisir les solutions techniques à apporter, à coûts maîtrisés
- Piloter des projets d'interventions  
« détail du programme » page 135

### Intervenir sur les structures des établissements de santé (G225) – durée 2 jours

- Piloter un projet de rénovation des établissements de santé ou d'intégration d'équipements lourds  
« détail du programme » page 186

### Intégrer le BIM dans la gestion de patrimoine (BIM22) – durée 2 jours

- Acquérir les bonnes pratiques d'un projet en BIM
- Évaluer les besoins en BIM pour répondre aux besoins d'exploitation et de maintenance  
« détail du programme » page 19

Évaluation des compétences : soutenance devant jury  
1 heure de préparation  
30 minutes de soutenance